25 ANS DU RAPPEL
RECUEIL DE LETTRES DES PRÉSIDENTS

RAPPEL

LE RAPPEL À SES DÉBUTS

Plusieurs m'ont demandé comment le RAPPEL a pu prendre son envol aussi rapidement. C'est bien simple : il y avait urgence en la demeure! En 1996, le gouvernement du Québec venait d'abolir brusquement la Direction de l'aménagement des lacs et cours d'eau, plus communément appelé le PROGRAMME DES LACS. Ce qui signifiait que, pour les quelque 800 associations de protection de lac de l'époque au sein de la FAPEL, le gouvernement abandonnait plus ou moins ouvertement sa responsabilité de protéger les plans d'eau du Québec. Une telle décision a provoqué le désarroi d'un grand nombre de bénévoles tellement dévoués à la protection de leur plan d'eau. Nous perdions alors le soutien des fonctionnaires de ce formidable organisme gouvernemental, inspirants et entièrement dévoués à notre cause.

En Estrie, il existait déjà un noyau de regroupement, la Fédération des lacs du bassin-versant du grand lac Brompton. C'est entre autres avec ces Martin Lemmens, Jean-Guy Dépôt, René Pelletier, Diane Pratte, moi-même – et bien d'autres -que nous avons conçu l'idée de regrouper toutes les associations du bassin-versant de notre région : le RAPPEL était né! Le bébé s'est développé rapidement, parce que les besoins d'information, de partage d'expériences entre nous et surtout de solidarité étaient incessants. Des 17 associations qui ont formé le RAPPEL en 1997, nous nous retrouvions 3 ans plus tard à 58 associations membres qui rejoignaient plus de 17 000 résidences riveraines. RAPPEL est alors devenu, auprès des autorités régionales et provinciales, un porte-parole d'associations de lac et de cours d'eau crédible et bien présent.

Nous avions comme principal objectif de sensibiliser et d'éduquer autant nos riverains que les gestionnaires du milieu et les élus. D'où la création et la diffusion de multiples guides, affiches et vidéos touchant autant la protection des bandes riveraines, la réglementation en matière de navigation responsable que le contrôle de l'érosion des sols sur les chantiers de construction et en milieu forestier (merci, René, merci, Andrée-Nathalie). Durant nos 4 premières années, nous avons pu réaliser grâce à nos associations des études annuelles sur « La qualité des eaux de la région », « Le degré d'artificialisation des rives » de 32 lacs estriens ainsi qu'un inventaire de « 70 milieux humides de l'Estrie » importants. Ces données ont servi de tremplin pour sensibiliser la population et ses élus. Mais elles ont aussi servi à impliquer les médias. En l'an 2000, pas moins de 50 articles ont publicisé les positions et les actions du RAPPEL dans plus de 10 médias écrits. Plus de 10 émissions spéciales ou entrevues ont permis aux auditeurs et auditrices de 6 stations radio ou télé d'avoir l'heure juste sur la situation alarmante de nos lacs, mais aussi sur le manque de leadership du gouvernement en matière de protection de nos lacs et cours d'eau. Les journalistes appréciaient nos interventions et reconnaissaient le bien-fondé de nos préoccupations et la pertinence de nos solutions.

La crédibilité du RAPPEL était alors bien établie, ce qui a été reconnu, dès 1997-1998, par l'obtention de prix de la part de la Fondation estrienne en environnement (1997 et 1998) et du très convoité Prix Phénix du ministère de l'Environnement du Québec (1998).

Cette reconnaissance publique du RAPPEL nous traçait toute grande la voie vers ce qui nous apparaissait comme la source principale des difficultés vécues par nos riverains, soit la faiblesse des lois et règlements régissant la protection des plans d'eau et leur application souvent imparfaite. Malgré nos énergies à créer et à diffuser des outils pertinents pour sauver nos lacs, nous étions bien conscients que c'était à la source même de ces problèmes qu'il fallait travailler.

LE RAPPEL À SES DÉBUTS (SUITE)

C'est pourquoi Le RAPPEL a participé activement à la mise en place et au bon fonctionnement du comité Boucher concernant la sécurité nautique et la qualité de vie sur l'eau. Malgré des recommandations pleines de sagesse et de vision de la part de ce comité, le fédéral a malheureusement bloqué toute velléité de gestion directe par le Québec en la matière. Je profite de l'occasion pour féliciter les efforts actuels des associations du lac Massawippi et Memphrémagog pour inviter le ministère des Transports du Canada à améliorer sa vision en matière de gestion des plans d'eau intérieure. Pour le peu que ce ministère fait pour assurer sécurité et qualité de vie sur nos lacs et cours d'eau, on pourrait certes faire mieux!

Il en fut de même en 1997, lorsque nos associations ont déposé des mémoires auprès de 15 MRC pour la révision de leur schéma d'aménagement. Les principes de protection des lacs, des cours d'eau et des milieux humides y étaient expliqués pour faciliter leur intégration aux normes d'aménagement de leur territoire.
Un des autres bons coups porteurs en matière de normes protectrices en environnement fut la collaboration du RAPPEL, dès 1997, avec la Direction régionale des Transports de l'Estrie pour l'élaboration d'une fiche technique d'entretien écologique des fossés dite « Méthode du tiers inférieur ». Cette méthode conçue dans nos murs est devenue la norme provinciale d'entretien des fossés par le MTQ en avril 2002. Plusieurs municipalités l'appliquent aujourd'hui en s'inspirant de notre vidéo « Le fossé écologique et.... économique ».

Ainsi les premières actions du RAPPEL ont été en bonne partie menées pour que nos gouvernements reprennent leur rôle d'établissement de règles durables en matière de sauvegarde de nos plans d'eau et de leur application. Car ce n'était vraiment pas le cas! Ce fut donc au RAPPEL de leur rappeler ces devoirs en la matière, ce que l'on retrouve entre autres dans le documentaire « J'ai pour toi un lac ». Malheureusement je ne suis pas certain que, depuis, nos gouvernements ont mis en place ces mesures nécessaires pour sauvegarder la beauté et la qualité de nos plans d'eau.

Jean-Claude Thibault

Membre du comité fondateur du RAPPEL

Président de 1997 à 2000 et de 2018 à 2021

P.S. Je profite de l'occasion pour souligner l'apport remarquable de mes successeurs, André Godin, André Beauregard, Denis Bachand et Denis Lalumière et de toutes les équipes du RAPPEL qui, chacun à leur façon et avec grand dévouement, ont amené le RAPPEL à un niveau élevé de performances professionnelles.

RAPPEL, 25 ANS D'EXPERTISE ET DE LEADERSHIP EN ENVIRONNEMENT

Il me fait plaisir de rendre hommage à un organisme, RAPPEL, qui, durant vingt-cinq ans a rendu d'énormes services à la communauté environnementale par son expertise soutenue et son leadership constant. Ayant été actif dès la naissance du groupe RAPPEL, surtout aux réunions se tenant à Orford, puis ayant été président de cet organisme de 2000 à 2004 et ayant siégé durant plusieurs années au CA, j'ai été en mesure de côtoyer de plus près l'expertise du personnel et la qualité des services rendus à la communauté environnementale et plus particulièrement aux associations. Et justement, aussi comme président de l'Association protectrice du lac d'Argent (Dudswell), depuis 26 ans, je suis également en mesure d'apprécier le rôle dynamique que le RAPPEL a joué auprès de notre association et de l'usine Graymont située dans le bassin versant du lac d'Argent. Nous avons recommandé aux dirigeants de la mine de retenir les services du groupe RAPPEL pour les supporter dans leur démarche de protection de l'environnement.

Je pense que le RAPPEL a raison d'être fier du travail constant et de qualité accompli auprès des dirigeants de l'usine GRAYMONT.

Le RAPPEL a conduit avec brio plusieurs projets environnementaux. Je me permets d'en mentionner un d'envergure, soit le projet SAGE (schéma d'actions global de la gestion de l'eau) consistant à poser un diagnostic complet de 32 plans d'eau avec leur bassin versant. J'ai eu le plaisir, avec Mélanie Desautels, de piloter la réussite de ce projet faisant la grande fierté du RAPPEL.

En jetant un regard sur les 25 ans d'activités professionnelles du RAPPEL, une image jaillit dans mon esprit, soit celle du maintien d'une haute qualité de services durant ce quart de siècle. Bravo!

Je suis fier d'appartenir à ce groupe engagé faisant preuve constamment d'un leadership éclairé et éclairant se traduisant par des services de grande qualité et une expertise remarquable.

La qualité des services rendus par le RAPPEL décrit d'une façon éloquente son leadership en action. On pourrait dire d'une façon imagée que ce genre de leadership c'est comme la beauté, difficile quelquefois à définir, mais bien facile à reconnaître quand on la voit. Ainsi en est-il du leadership de RAPPEL et de son œuvre.

J'aimerais souligner le leadership soutenu du président fondateur Jean-Claude Thibault qui a tenu bien haut durant cette période le drapeau de la fierté du RAPPEL. J'ai eu le plaisir de travailler avec lui plusieurs années. Justement tout au long de la rédaction de cet article, un profond sentiment m'animait soit la fierté d'appartenir à ce groupe sélect et unique.

La fierté a un nom, RAPPEL!

Fièrement,

André Jodin

Président de RAPPEL de 2000 à 2004
Président de l'APLAD depuis 1990, Association pour la protection du lac d'Argent (DudsweLL)

LES 25 ANS DU RAPPEL

Je me souviens des premières réunions des représentants des associations de protections des lacs ayant répondu à l'appel de Jean-Claude Thibault. L'enthousiasme et l'effervescence de ces centaines de bénévoles anxieux devant la situation de leurs lacs, mais en même temps, tellement déterminés à changer les choses. Acquisition de connaissances touchant autant la gestion d'une association que la gestion de projets environnementaux, partage d'expériences de terrains, tout était reçu avec tellement d'avidité.

En 2004, Jean-Claude et André me proposent la présidence de l'organisme. Après sept ans d'existence, les membres du CA issus des associations des lacs et du monde collégial et universitaire avaient cru bon de revoir tout le projet. Au cours des mois où cette réflexion eut lieu, on sentit que l'intérêt était extrêmement faible. Malgré tout, le CA de 18 membres est devenu le Conseil des grandes orientations et l'exécutif est devenu un véritable CA réellement responsable de l'administration.

Ce fut aussi la période durant laquelle l'« Organisme du bassin versant de la rivière Saint-François » commença à s'imposer dans le paysage estrien. La cohabitation des deux organismes ne se fit pas sans quelques difficultés de partage des espaces d'implication afin d'éviter toute forme de duplication. Certains membres du RAPPEL avaient tendance à engager facilement et rapidement l'organisme alors que l'on sentait chez les fondateurs issus surtout des associations des lacs une certaine fatigue et beaucoup moins de disponibilité. Le renouvellement des bénévoles était lent. La prudence s'imposait.

Durant la même époque, l'entente spécifique avec le gouvernement prévoyant des subventions récurrentes pour trois ans d'environ 95 000 $ par année ne fut pas respectée ni dans les dates de dépôts ni dans les montants promis. Évidemment, cela rendit la situation financière très difficile et inquiétante pour les employés. Or, le CA avait conclu avec les employés une entente salariale qui devait en principe répondre à leur insatisfaction, mais qui, pour des raisons obscures, n'avait pas réussi ce tour de force.

Certains fondateurs qui avaient occupé des postes importants au sein du RAPPEL se retirèrent tout en gardant un pied dans la porte. La relation des employés avec la présidence, la direction générale ou la trésorerie fut extrêmement difficile et source de conflits. Malgré le fait que la coordonnatrice générale fit preuve de grande compétence, le président fut dans l'obligation de consacrer beaucoup d'heures à parlementer avec chaque employé sans réussir à régler la question. Les membres anciens et nouveaux du CA lors de la réunion tenue en 2007 n'appuyèrent pas la position du président ce qui provoqua la démission du président, de la coordonnatrice générale et de quelques employés.

Souvent, les crises permettent aux organismes de faire des changements qui ouvrent la porte à de nouvelles façons de procéder et de durer. Le fait de célébrer les 25 ans du RAPPEL en 2022 illustre très bien cette réalité. Je sais que le RAPPEL a été extrêmement utile aux membres de l'Association de l'Étang Sugar Loaf Pond située au pied du mont Éléphant dans la municipalité du Canton de Potton. Encore, en 2022, ils pourront jouir d'un lac aux eaux transparentes.

André Beauregard

Président de RAPPEL de 2004-2007

RAPPEL A 25 ANS : ET CE N'EST QU'UN DÉBUT

C'est à titre de représentant de l'Association de préservation du lac Magog que je me suis présenté un jour à ma première Assemblée générale annuelle du RAPPEL. Fondée en 1971, l'APLM et son principal allié en amont, Memphrémagog conservation inc. (MCI), ne pouvaient qu'applaudir le regroupement de toutes les associations de préservation de la qualité de l'eau des lacs et des rivières sur l'ensemble du territoire en 1997.

Le dynamisme rapidement devenu légendaire de Jean-Claude Thibault m'a très rapidement convaincu de la nécessité absolue d'une action désormais concertée, sur tous les fronts, de l'amont vers l'aval, dans chaque bassin versant, dans chacun des plus petits ruisseaux. L'Estrien Jacques Michel nous chantait d'ailleurs avec insistance à ce moment que ce sont les gouttes d'eau qui alimentent le creux des ruisseaux et que ce sont eux qui se jettent ultimement dans la Mer. Le message de Jean-Claude était clair et limpide : l'eau propre, dans un étang (du fond du rang) ou dans les océans, n'a pas de prix. Et l'eau sale, ce n'est pas normal.

Concerter l'action de quelques dizaines d'associations en pouvant compter sur l'appui financier d'un nombre diminuant chaque année de commanditaires dédiés à de trop nombreuses autres causes environnementales au début des années 2000 a rapidement fait ressortir une très grande diversité entre les attentes et les besoins des associations membres. Et le défi en résultant était de devoir, au quotidien, prioriser uniquement l'essentiel. On pouvait de moins en moins faire plus avec moins. Des choix douloureux étaient à faire.

Saisi de cette problématique en 2004, la Conférence régionale des élus de l'Estrie a orchestré une démarche et autorisé une aide financière d'appoint échelonnée sur trois ans, lesquelles allaient permettre un temps de répit propice à l'identification des diverses options de développement qui pourraient être envisagées pour l'avenir. Parrainée par M. Roger Nicolet, alors président et piloté par Madame Marie-Hélène Wolfe, la directrice générale de la CRÉ de l'Estrie, ce groupe de réflexion auquel j'ai eu le privilège de participer, est arrivé à la conclusion que la synergie exceptionnelle découlant de l'enthousiasme des associations membres du Regroupement, jumelée à une expertise non moins exceptionnelle de l'équipe en place, devaient idéalement, sinon obligatoirement, désormais se traduire en revenus autonomes sonnants et trébuchants, directement proportionnels à la qualité et à la quantité des services qui devaient désormais être offerts au sein d'un marché libre et concurrentiel.

C'est en souhaitant donner suite à ce diagnostic sans appel que j'ai accepté d'assumer la présidence du conseil d'administration, de 2007 à 2016. La mise en place progressive d'une coopérative de solidarité a rapidement permis de créer un nouveau type de liens entre les artisans et les membres du Rappel et les éventuels clients. Chacun y puisait un sentiment d'appartenance propice au développement de nouveaux services à offrir à des tarifs concurrentiels. Un dialogue constructif a ainsi pu être initié avec d'autres coopératives, tel par exemple, le Mouvement Desjardins, qui avait depuis longtemps l'habitude de financer à profit des équipements, un carnet de commandes, le dynamisme d'une organisation, l'expertise des équipes de production et l'engagement bénévole de tous les autres artisans.

RAPPEL A 25 ANS : ET CE N'EST QU'UN DÉBUT (SUITE)

Je n'ai que d'excellents souvenirs de ces "1ère fois" que nous avons connues pendant cette période de renaissance et de réorganisation : achat d'un premier camion et d'un premier bateau (d'occasion) ; embauche d'un premier DG à temps partiel ; d'un premier DG à temps complet ; apparition d'un premier excédent des revenus sur les charges ; d'un premier carnet de commandes dans les 6 chiffres, mais avec la perspective de dépasser rapidement les 7 chiffres. Mais surtout, la découverte de collaborateurs incroyables, de coopérateurs exceptionnels et de nouvelles associations débordantes d'énergie et de dynamisme. Et, des clients satisfaits qui en redemandaient, des conditions de travail concurrentielles pour les membres travailleurs et surtout un sentiment de grande fierté d'avoir été le moindrement associé à la réalisation d'un rêve si habilement proposé par Jean-Claude longtemps auparavant.

Que du bonheur !

J'invite chaque membre du CA à dresser son propre compte rendu de cette période de grande fébrilité qui a précédé et ensuite donné naissance à notre coopérative de solidarité. L'apport extraordinaire de chacune et de chacun, à chaque moment et face à chaque nouvelle difficulté rencontrée a constitué la principale clé du succès que l'on peut constater aujourd'hui.

Merci à chacune et à chacun. Merci à tous les autres acteurs directs et indirects qui ont contribué à ce succès. Merci enfin et surtout à Jean-Claude qui a été la source vive de ma motivation et de mon engagement pendant toutes ces années.

Longue vie au RAPPEL.

Denis Bachand

Président de RAPPEL de 2007-2016

25E ANNIVERSAIRE DU RAPPEL

Chers membres du RAPPEL,

Je vous adresse ces quelques mots pour vous dire à quel point je suis fier de souligner avec vous cette année le 25e anniversaire de notre regroupement. Que de chemin parcouru depuis nos débuts en 1997 où le Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des bassins versants était porté à bout de bras par une poignée de bénévoles ! Nous sommes maintenant plus de 260 membres, dont 120 associations et une vingtaine de municipalités, réparties dans neuf régions administratives. Nous représentons le plus important rassemblement de ce genre à travers la province. Porteurs d'un message commun, nous sommes une courroie de transmission du savoir scientifique et un terreau fertile de partenariats. Plus que jamais, nous offrons à tous nos membres un espace de concertation, de collaboration, d'échanges et de développement de compétences.

Ce 25e anniversaire est pour nous tous une occasion de célébrer nos réalisations et de souligner le travail assidu et persévérant des pionnières et pionniers, ainsi que celui des très nombreux et dévoués bénévoles qui œuvrent à la protection des plans d'eau depuis tant d'années. Notre coopérative est le résultat de nos efforts collectifs investis au profit de cette mission qui nous est tous si chère : « promouvoir la protection et la préservation des lacs, cours d'eau et milieux humides du Québec et soutenir, par notre expertise, les personnes et les organismes qui y sont engagés ».

En cette année charnière, l'équipe de travailleuses et travailleurs du RAPPEL désire, de différentes manières, vous rendre la reconnaissance que vous méritez très largement. D'abord, nous utiliserons tout au long de l'année un logo « anniversaire » qui rappelle, par sa composition, que notre histoire est au cœur de notre identité. Surveillez aussi notre site Web qui, dans les prochains mois, présentera, en trois temps, des articles retraçant l'historique du RAPPEL et exposant des pièces d'archives qui vous feront voyager dans le temps.

Au nom des membres du conseil d'administration du RAPPEL, je tiens à remercier de tout cœur les membres travailleurs, ces personnes engagées qui ont à cœur de soutenir les efforts de nos membres. Plus que jamais, la pertinence de leur action est précieuse dans un contexte où les enjeux environnementaux sont en constante évolution. Chers membres travailleurs, votre expertise, votre courtoisie et vos valeurs environnementales font une réelle différence sur le terrain.

Merci donc à toutes et tous, que vous soyez membres utilisateurs, producteurs, travailleurs ou de soutien. Je souhaite à notre coopérative de poursuivre encore longtemps, avec fierté et détermination, sa mission si essentielle. J'espère que vous apprécierez les actions préparées pour souligner notre 25e anniversaire et que vous y participerez nombreux.

Denis Lalumière

Président de RAPPEL depuis 2021